



HORAIRES DE TIR

Association : 1288426 ENTENTE SPORTIVE THAONNAISE

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

821	Carabine 22 semi-auto	Série	Jour / Heure de tir	Poste
03398899	BERNARDIN Timothée S1	72 Carabine S.A. 22Lr	dim. 4 mai 2025 à 14:30	1
820	Carabine d'initiation militaire 22 lr	Série	Jour / Heure de tir	Poste
03398899	BERNARDIN Timothée S1	40 Carabine R.M. 22Lr	dim. 4 mai 2025 à 13:30	33